

Pour ceux qui disposent déjà d'un dossier administratif à la Haute Ecole, cette mention sera annotée sur leur candidature, ce qui les dispense de cette formalité administrative.

Les personnes intéressées doivent introduire leur candidature auprès du pouvoir organisateur, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 au plus tard et ce, par courrier électronique, adressé à : [service.juridique@he-ichec-ecam-isfsc.be](mailto:service.juridique@he-ichec-ecam-isfsc.be); en notant en objet du mail : « candidature aux emplois vacants 2026-2027 ».

Le cas échéant, la preuve de l'envoi de la candidature incombe au candidat/à la candidate.

Si un candidat/une candidate sollicite plusieurs emplois vacants, il/elle établira une candidature spécifique pour chacun des emplois.

Le non-respect des formes et conditions requises entraînera la nullité de la candidature.

La Haute Ecole se réserve le droit de ne pas attribuer, en tout ou en partie, les emplois déclarés vacants et publiés dans le cadre du présent appel.

(1049)

### Institut des Arts de Diffusion

#### *Appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir à l'Institut des Arts de Diffusion (année académique 2026-2027)*

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 355 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts.

Le texte coordonné du présent décret peut être consulté sur le site « Gallilèx » : [www.gallilèx.cfwb.be](http://www.gallilèx.cfwb.be)

Le volume de charge des professeurs, chargés d'enseignement et assistants constitue le nombre d'heures à prester par semaine (le diviseur représentant le nombre d'heures à prester sur une semaine pour un temps plein).

Appel aux candidatures à une désignation à titre temporaire de professeur, professeur-assistant à l'Institut des Arts de Diffusion.

Les emplois vacants en 2026-2027 à l'institut des Arts de Diffusion figurent dans le tableau ci-dessous :

#	Fonction	Type de Cours	Intitulé	Spécialité	Volume	Diviseur		Lieu de travail
1	Professeur type long	Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle	Œuvres cinématographiques	1	12	#	1*
2	Professeur type long	Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle	Œuvres cinématographiques	1	12	#	1*
3	Professeur type long	Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle	Œuvres cinématographiques	3	12	#	1*
4	Professeur type court	Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle	Son	1	16	#	1*
5	Professeur type long	Artistique	Cinéma	Ecriture	1	12	•	1*
6	Professeur-assistant type long	Artistique	Cinéma	Image	7	30	•	1*
7	Professeur type court	Artistique	Cinéma	Image	4	16	•	1*
8	Professeur type long	Artistique	Cinéma	Image	1	12	•	1*
9	Professeur type court	Artistique	Cinéma	Montage	7	16	•	1*
10	Professeur-assistant type long	Artistique	Cinéma	Montage	3	30	•	1*
11	Professeur type long	Artistique	Cinéma	Réalisation	3	12	•	1*
12	Professeur type long	Artistique	Cinéma	Réalisation	4	12	#	1*
13	Professeur type long	Artistique	Cinéma	Réalisation	5	12	#	1*
14	Professeur type long	Artistique	Cinéma	Son	2	12	#	1*
15	Professeur type long	Technique	Écriture	Écriture dramatique	2	12	•	1*
16	Professeur type long	Technique	Écriture	Sérielle	1	12	•	1*
17	Professeur type long	Technique	Écriture	Sérielle	1	12	•	1*
18	Professeur type long	Technique	Évolution des formes artistiques	Cinéma	1	12	•	1*

19	Professeur type long	Général	Histoire des arts	De diffusion et de communication	6	12	•	1*
20	Professeur type long	Général	Histoire des arts	Théâtre	1	12	•	1*
21	Professeur type long	Général	Histoire des arts	Théâtre	1	12	•	1*
22	Professeur-assistant type long	Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle	Gestion des technologies de l'information et de la communication	16	30	•	1*
23	Professeur type court	Artistique	Montage et pratique scripte	Scripte	1	16	#	1*
24	Professeur type court	Artistique	Multimédia	Réalisation	3	16	•	1*
25	Charge d'enseignement type long	Technique	Postproduction	Image	8	20	#	1*
26	Professeur type court	Technique	Postproduction	Son	3	16	#	1*
27	Professeur-assistant type court	Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle	Maintenance des équipements	2	30	#	1*
28	Professeur type court	Artistique	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	2	16	•	1*
29	Professeur type court	Artistique	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	1	16	#	1*
30	Professeur type court	Artistique	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	8	16	#	1*
31	Professeur type court	Artistique	Prise et traitement du son	Mixage autonome	2	16	#	1*
32	Professeur type court	Artistique	Prise et traitement du son	Prise de son	2	16	#	1*
33	Professeur type court	Artistique	Prise et traitement du son	Prise de son	3	16	•	1*
34	Professeur type court	Artistique	Radio-TV-multimédia	Montage	1	16	•	1*
35	Professeur type court	Artistique	Radio-TV-multimédia	Montage	1	16	#	1*
36	Professeur type court	Artistique	Radio-TV-multimédia	Montage	1	16	•	1*
37	Professeur type long	Artistique	Radio-TV-multimédia	Réalisation multimédia	1	12	•	1*
38	Professeur type court	Artistique	Radio-TV-multimédia	Son	2	16	•	1*
39	Professeur type court	Artistique	Réalisation et production radio/télévision/multimédia	Son	2	16	•	1*
40	Professeur type long	Artistique	Réalisation et production radio/télévision/multimédia	Son	2	12	•	1*

41	Professeur type long	Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle	Sociologie générale	1	12	•	1*
42	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	3	12	•	1*
43	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	3	12	•	1*
44	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	3	12	•	1*
45	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	3	12	•	1*
46	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	1	12	#	1*
47	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	1	12	#	1*
48	Professeur type long	Artistique	Théâtre	Interprétation et/ou mise en scène	1	12	#	1*
49	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte	Postproduction	2	16	#	1*
50	Professeur type court	Artistique	Théorie et pratique du montage et du scripte	Technologie du montage	6	16	•	1*
51	Chargé d'enseignement type long	Technique	Postproduction	Son	8	20	#	1*
52	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte	Technologie du montage	1	16	#	1*
53	Professeur-assistant type long	Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte	Postproduction	1	30	•	1*
54	Professeur-assistant type court	Technique	Théorie et pratique du multimédia	Logiciels du multimédia	22	30	#	1*
55	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du multimédia	Techniques numériques	2	16	•	1*
56	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du son	Acoustique architecturale	1	16	•	1*
57	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du son	Électro-acoustique	1	16	•	1*
58	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du son	Technologie de la prise de son	4	16	•	1*
59	Professeur type court	Technique	Théorie et pratique du son	Technologie de la prise de son	2	16	•	1*

60	Professeur-assistant type long	Technique	Application de la gestion de la production en arts du spectacle		16	30		1*
61	Professeur-assistant type court	Technique	Production	Appliquée aux arts du spectacle	20	30		1*
62	Professeur-assistant type court	Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle	Maintenance des équipements	15	30		1*

- emploi occupé en 25-26 par un temporaire à durée déterminée après publication en avril 2025

# emploi occupé en 25-26

1\* : IAD Route de Blocry 5, 1348 Louvain-la-Neuve

Le formulaire à compléter et un descriptif des cours sont disponibles sur le site de l'IAD à cette adresse :

<https://www.iad-arts.be/offres-emplois>

NB : Certaines fonctions ou le volume horaire de certaines fonctions sont susceptibles d'être réduits ou supprimés en début d'année académique en fonction de la population scolaire effective.

Conditions requises pour les candidats à une désignation à titre temporaire (CTDD)

a) Nul ne peut être désigné à titre temporaire s'il ne remplit pas les conditions fixées par la réglementation en vigueur (art. 82, 357, 364 et 365 du décret du 20.12.2001).

b) Etre porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20.12.2001.

c) Déposer un projet pédagogique et artistique particulier tel que stipulé aux articles 8 à 12bis du décret du 20.12.2001. Le projet du candidat expose la manière détaillée et singulière dont, pour chaque activité d'enseignement ou chaque cours pour lequel il postule, il envisage sa tâche d'enseignant au sein de l'école.

d) Uniquement pour les candidats à une désignation à titre temporaire dans une fonction de professeur ou de chargé d'enseignement pour les emplois en cours artistiques : faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique ; l'expérience utile doit être en rapport avec le cours à conférer. L'expérience utile susvisée est constituée par les services accomplis dans le secteur privé ou public, il s'agit de l'expérience acquise hors enseignement par l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une pratique artistique.

Les informations nécessaires et les instructions à suivre pour la reconnaissance de cette expérience utile font l'objet de la circulaire n° 8777, publiée le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : Enseignement.be – Circulaires.

Forme de la candidature :

Attention : introduire une demande séparée pour chaque emploi vacant sollicité.

Toute candidature sera introduite via le formulaire de candidature disponible sur le site de l'établissement. Ce document doit être complété, daté et signé et accompagné :

- d'une lettre de motivation;
- d'un curriculum vitae;
- d'une copie des titres requis : diplôme supérieur belge, équivalence d'un titre étranger ou reconnaissance de la notoriété professionnelle (ou la preuve de l'introduction de la demande de reconnaissance de cette notoriété avec mention des intitulés demandés);
- d'un projet pédagogique et artistique relatif au cours à conférer, c'est-à-dire un document rédigé par les candidats à un recrutement et qui expose la manière détaillée et singulière dont, pour chaque activité d'enseignement ou chaque cours pour lequel il postule, il envisage sa tâche d'enseignement au sein de l'École supérieure des Arts;
- Uniquement pour les emplois de professeur ou chargé d'enseignement de cours artistiques : la preuve de la valorisation, par la Commission de reconnaissance d'expérience utile, de cinq années d'expérience utile hors enseignement en rapport avec le cours sollicité (ou la preuve de l'introduction de la demande de reconnaissance de cette expérience utile avec mention des intitulés demandés).

Les enseignants déjà en fonction à l'IAD ne sont pas tenus de joindre les titres requis/reconnaisances d'expériences utiles si ceux-ci figurent déjà dans leur dossier administratif. Il suffit dans ce cas d'indiquer dans la candidature que ces pièces sont déjà en possession du Service du personnel de l'ESA. Attention néanmoins à veiller à ce que les titres/reconnaisances d'expériences utiles figurant déjà dans le dossier administratif soient bien ceux requis pour l'emploi postulé. Tout autre document en annexe est le bienvenu (publications artistiques ou scientifiques, books, expériences professionnelles, etc.).

Sur toute annexe sera indiqué le nom et le prénom du candidat, ainsi que le numéro de l'emploi sollicité. L'extrait du casier judiciaire ne doit pas être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra, dans les deux mois de la date de sa réception, envoyer un extrait de casier judiciaire 596.2 (modèle destiné aux contacts avec les mineurs) datant de moins de six mois pour que sa désignation devienne effective.

Introduction des candidatures :

Les personnes intéressées doivent adresser l'ensemble (candidature, projet pédagogique et artistique, documents et annexes) à M. Talheh Daryanavard, directeur de l'Institut des Arts de Diffusion, au plus tard le 20 mai 2026, par courrier électronique à l'adresse suivante : [recrutement@iad-arts.be](mailto:recrutement@iad-arts.be), et dans la forme et le délai fixés par le présent appel.

En cas de candidatures multiples :

Chaque candidature doit être composée d'un formulaire de candidature et d'un dossier complet (soit l'ensemble des pièces mentionnées ci-dessus).

Les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi.

Toute candidature incomplète, transmise hors délais ou par courrier ordinaire ne sera pas jugée valable et ne sera pas examinée par la Commission compétente.

Forme et délai pour la présentation éventuelle des candidats devant la commission de recrutement :

Les candidatures aux fonctions du personnel enseignant qui répondent aux conditions fixées par l'article 357 sont examinées par la Commission de recrutement.

Cette Commission examine les projets pédagogiques et artistiques des candidats. Après examen des projets, la Commission sélectionne les candidats retenus pour un entretien individuel. La Commission de recrutement remet un rapport motivé pour chaque candidat au Conseil de gestion pédagogique. Le Directeur transmet le rapport accompagné de l'avis du Conseil de Gestion pédagogique au Pouvoir organisateur de l'IAD.

Chaque candidat sera averti personnellement par courrier de l'issue qui aura été réservée à sa (ses) candidature(s).

(1050)

### Institut des Arts de Diffusion

*Appel à candidatures pour un emploi vacant relatif aux membres du personnel administratif (articles 5 et 6 du décret du 20 juin 2008) à l'Institut des Arts de diffusion pour l'année 2026-2027*

La désignation se fera à titre temporaire, en application du décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratif des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française.

Intitulé de la fonction	Charge	
Fonctions de niveau 1		
Attaché - n° 1	Temps plein (38h)	#

# poste occupé par un membre du personnel administratif TDD en 2025-2026.

I. Titres requis :

Attaché de niveau 1 - N° 1

Titres spécifiques exigés :

Master (de préférence littéraire) + expérience utile dans la tenue d'un secrétariat des étudiants. Très bonne maîtrise des outils informatiques (suite Office) et du logiciel Pro Eco. Connaissance du néerlandais et de l'anglais.

Profil de cette fonction :

Coordination et optimisation du secrétariat d'une ESA (Ecole Supérieure des Arts).

Suivi de l'épreuve d'admission, suivi des dossiers administratifs et pédagogiques des étudiants, suivi de l'échéancier.

Lieu où la fonction est exercée :

Institut des Arts de Diffusion (IAD), dont le siège administratif se situe route de Blocry 5, 1348 Louvain-la-Neuve.

II. Conditions requises :

Nul ne peut être désigné ou engagé à titre temporaire s'il ne remplit les conditions suivantes au moment de la désignation ou de l'engagement à titre temporaire :

- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- jouir des droits civils et politiques;
- être porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer mentionnés à l'article 3 du décret du 20 juin 2008;
- satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique.

Introduction des candidatures :

Les candidats devront joindre :

a) un dossier complet comprenant notamment les documents relatifs aux titres (copies des diplômes) et à l'expérience utile spécialement en rapport avec la fonction;

b) un CV complet;

c) une lettre de motivation précisant leur vision de leur mission concernant la fonction à attribuer et les moyens qu'ils comptent mettre en œuvre pour la réaliser ainsi que tous les autres éléments qu'ils souhaitent invoquer à l'appui de leur candidature.

Les personnes intéressées doivent adresser l'ensemble (candidature, lettre de motivation, documents et annexes) à M. Talheh DARYANAVARD, directeur de l'Institut des Arts de Diffusion, au plus tard le 20 mai 2026, par courrier électronique à l'adresse suivante : [recrutement@iad-arts.be](mailto:recrutement@iad-arts.be), et dans la forme et le délai fixés par le présent appel.

(1051)

### Institut des Arts de Diffusion

Vu le Décret de la Communauté française fixant les règles spécifiques à l'enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles Supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants) du 20/12/2001 et spécifiquement les articles 358, 357 et 380 du même Décret, concernant le recrutement des directeurs, des directeurs adjoints et des directeurs de domaine;

Vu la décision du Pouvoir Organisateur de l'Institut des Arts de Diffusion de procéder au lancement de l'appel à candidatures,

L'IAD (Institut des Arts de Diffusion) – Ecole Supérieure des Arts,

dans le domaine des arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication,

procède au recrutement d'un(e) directrice adjointe ou directeur adjoint pour un mandat de cinq ans (renouvelable), débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2026 au plus tôt.